



«MAPRIMERÉNOV' ET TOUTES LES AUTRES AIDES FINANCIÈRES POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE»

Réf. MOD – ADF – FOAD

V. 16.8-01.2021

FORMATION En - Ligne

Les Plus du Stage

Formation à distance dans les conditions d'une formation présentielle en interaction avec le formateur ou les participants. Formez-vous sans vous déplacer.

Durée

1 Jour consécutif : 7h de formation

Public visé

Dirigeants, Artisans, Collaborateurs ayant à rédiger un devis de rénovation énergétique.

Méthodes pédagogiques

Formation en vidéo-conférence à partir d'un support type PowerPoint vidéo partagée.
Apports théoriques, exemples d'applications, diffusion de modèles-type de devis/factures et guides ADEME.

Prérequis conseillés

Aucun.

Matériel nécessaire

Un PC équipé d'une caméra et d'un microphone (ou écouteurs avec micro pour téléphone) ainsi que d'une connexion Internet

Formateurs

Formateurs SYNERGISUD qualifiés.

Lieux & Dates

Selon planning proposé ou autre date à définir.

Tarifs & Financements

490 € HT par stagiaire.

Pour une formation intra, nous consulter.

Objectifs de la formation :

- Proposer des travaux de rénovation énergétique des logements existants (individuels et collectifs) faisant bénéficier ses clients du maximum d'aides financières disponibles
- Rédiger correctement ses devis et des factures pour faire obtenir ces aides

Programme :

1. Les constats de départ sur les aides financières en rénovation énergétique
2. Le détail des principales aides financières, avec critères d'éligibilité et nouveautés pour 2021
 - MaPrimeRénov'
 - Les primes Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)
 - Les primes Coup de pouce économies d'énergie
 - Programme Habiter Mieux de l'ANAH
 - La question du cumul de ces principales aides
3. Le détail des autres aides financières, avec critères d'éligibilité et nouveautés pour 2021
 - L'Eco-Prêt à Taux Zéro et les formulaires de demande
 - Le chèque énergie
 - Les aides des caisses de retraite
 - Les aides de certaines collectivités locales
 - L'exonération de la taxe foncière
 - La contribution du locataire
 - L'évolution du dispositif de défiscalisation Denormandie
 - La TVA à 5,5 %
 - La question du cumul de toutes les aides
4. Les mentions à faire figurer sur devis et factures pour l'octroi de ces aides, avec modèles types
5. Les spécificités des aides pour les logements en copropriété
6. Les services publics relais
7. La réforme du dispositif RGE pour l'éco-conditionnalité des aides financières

Évaluation individuelle des acquis par QCM

Renseignements & Inscriptions

SYNERGISUD département Formation

@ : contact@synergisud.fr

☎ : 09.70.81.86.97

